

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 4 juin 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
13 JUIN 2024
Publication
13 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 29 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. FANTON, DARROUX, Mme LUBAS, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, Mme PICCIN, MM. FORGUES, VIDAL, LARAN, MMES LASSALLE, ABADIE, GABARROT, MENDES, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY et Mme GROSJEAN.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme CHABBERT à Mme DUBOSC, M. IGLESIAS à M. FANTON, M. BARBARA à M. FORGUES, Mme CHARLIER à Mme MENDES.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. FORMENT.

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance

2024-04-08 : projet ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMI(E)S DE LA RESISTANCE - ANACR

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée qu'il a été sollicité par l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance pour une aide financière de 200 €, afin de soutenir les élèves du collège et du lycée de Mirande à participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Il explique que l'Education Nationale est organisatrice de ce concours qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et constitue une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.

Dans notre département, pendant 25 ans, le Comité Gersois de la Mémoire des Anciens Combattants se chargeait de solliciter les collectivités locales pour obtenir une subvention afin de récompenser les élèves dont les devoirs étaient primés.

Pour cette année scolaire 2023 / 2024, l'ANACR a repris la gestion de ce projet.

Cette subvention d'un montant de 200 € est à imputer à l'article 65748 du Budget Primitif 2024 de la Commune.

Afin de la mandater, il convient de procéder à une modification à ce Budget, comme suit, afin de conforter le chapitre 65 de 200 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chap. 65 : Autres charges Gestion courante 65748 : Subventions de fonctionnement aux organismes privés	200 €	Chap. 74 : Dotations, subventions et participations 741121 : Dotation de solidarité rurale	200 €

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le versement de ladite subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention à l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance de 200 € et à autorise la décision modificative présentée ci-dessus permettant le versement de cette somme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey - Villa Noullobos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Secrétaire,
Thierry VIDAL



Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 11 juin 2024

Le Maire,
Patrick FANTON




Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM240613CL008
Objet :	Projet d'attribution d'une subvention à l'association nationale des Anciens Combattants et Amies de la Résistance - ANACR
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	032-213202567-20240604-DCM240613CL008-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20240604-DCM240613CL008-DE-1-1_0.xml	text/xml	951 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2024 04 08 - Subv. ANACR.pdf Nom métier : 99_DE-032-213202567-20240604-DCM240613CL008-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2024 à 09h49min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2024 à 09h49min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2024 à 09h49min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2024 à 09h49min27s	Reçu par le MI le 2024-06-13